



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 19 JANVIER 2022

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2022-009 / 5-3-5

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 13 janvier 2022, se sont réunis à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.
Les conseillers présents au nombre de 19 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, F. BRABRI, F. DUFFOUR, A. FAVIER, B. GATTAZ, B. HUET, N. JULLIARD, E. LAROCHE-JOUBERT, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, S. VALENTIN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON.

Représentés : J-P. ALIBEU, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, B. SARRAT, B. SEVEN.

Le secrétaire de séance désigné est N. VUILLERMOZ-BIRON.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL / COMMISSIONS : Représentations de la Ville de Voiron aux commissions de la CAPV - Remplacement d'un membre démissionnaire

Rapporteur : Julien POLAT

EXPOSE : Le conseil municipal, dans sa séance du 18 novembre 2020, a désigné les représentants de la Ville au sein des commissions communautaires.

A la suite de la démission de Monsieur Christophe AMACHANTOUX, un siège de suppléant est devenu vacant et doit être pourvu dans la commission Transition Ecologique de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances, Administration Générale, Commerces et Sécurité du 10 janvier 2022,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De procéder à la désignation de Monsieur LAROCHE-JOUBERT Eric en remplacement de Monsieur Christophe AMACHANTOUX.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITE (35 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,



Julien POLAT